A COMPARATIVE PERSPECTIVE ON THE FRENCH AND ROMANIAN PRISON ENVIRONMENT AS A SOCIO-DISCURSIVE COMMUNITY

Valentina Gabriela Hohotă, PhD Candidate, University of Craiova - Université de Bourgogne

Abstract: Studying prison environment arouses the interest of researchers in various fields (sociology, psychology, social psychology, anthropology) who set as their aim to understand the functioning of prison as a punitive space. Our research capitalizes on the society-related aspect of prison and takes into consideration the liberty-depriving environment as a space for linguistic and social expression of the person deprived of liberty. Taking as a subject for analysis a mono-/multilingual and mono-/multicultural community, represented by the French and Romanian prison environments, the study at hand seeks to provide a comparative perspective on the two detention environments aforementioned and to get an insight into the mechanisms leading the subject-speaker in custody to express his belonging to such community and the hierarchy with the help of the newly-acquired discourse.

Keywords: prison environment, deviant discourse, mono-/multicultural, mono-/multilingual socio-discursive community, collective consciousness, mental representations.

Introduction

Toute communauté socio discursive manifeste son existence par la mise en pratique de son discours lors des interactions verbales dans lesquelles se lancent les sujets communicants. Notre contribution se concentre sur la discussion de l'évolution du sujet-parlant détenu dans des situations de communication connues une fois son statut social modifié et fait en même temps une distinction entre la condition du détenu (en tant que sujet-parlant et acteur social) et celle de délinquant.[1] Dans cette optique, nous proposons une analyse de la personne privée de liberté en tant qu'élément central donnant vie à la communauté socio discursive de la prison. Notre contribution explore les pistes d'analyse suivantes :

- A partir de la perspective que nous développons dans notre thèse de doctorat[2] sur le discours du milieu privatif de liberté et sur le fonctionnement de ce dernier, la communauté de la prison s'encadre dans les caractéristiques d'une communauté socio discursive ;
- Lors des manifestations langagières dans le nouveau milieu socio-discursif, le sujet-parlant détenu est suivi dans une hypostase double : émetteur et récepteur ;
- Dans l'optique d'une identité discursive globale, le comportement socio-langagier du sujet-parlant détenu est modifiable lors du passage de ce dernier de l'identité discursive pré carcérale à l'identité discursive carcérale ;
- Les éléments-clés de l'identité discursive carcérale sont analysables dans des approches comparative et actionnelle, tout en tenant compte des coordonnées socio-discursives des milieux de réclusion français et roumain ;

[1]Le délinquant est celui qui souffre d'un défaut de socialisation; dans les représentations les plus anciennes, il est celui dont les désirs ne sont pas réfrénés par un milieu *amoral* et qui est trop *faible* pour réguler ses conduites (Digneffe 1990 : 45).

[2]Notre thèse, «Contrastivité dans le discours stereotype de la délinquance», est atuellement en préparation à l'Université de Bourgogne (École Doctorale LISIT) sous la direction de M. Laurent Gautier, Professeur des Universités et à l'Université de Craiova (École Doctorale Alexandru Piru) sous la direction de Mme Cristiana Nicola TEODORESCU, Professeur des Universités.

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

- Les compétences permettant au sujet-parlant détenu la communication optimale dans la nouvelle communauté socio discursive et la manifestation de son identité discursive sont distinctes de celles lui permettant la même manifestation dans le milieu commun ou dans un milieu professionnel.

Le présent article se développe en se concentrant sur le plan suivant :

- Communauté discursive/communauté de communication ;
- Considérations sur la notion d'identité discursive dans le cas particulier de l'étude comparative du milieu privatif de liberté ;
- Déconstruction de l'identité discursive pré carcérale du sujet-parlant détenu ;
- Construction de l'identité discursive carcérale. Types d'identité discursive carcérale.

Méthode de travail

Le choix de la méthode de travail dépend du milieu que l'on veut analyser, de ses règles de fonctionnement et des questions que pose la recherche. Le milieu de la prison est un milieu en changement permanent, lié à la non homogénéité du groupe analysé. Les prisonniers viennent dans un établissement pénitentiaire et le quittent, souvent avant d'avoir purgé entièrement la peine[3]. Dans la première approche de la recherche, la méthode de travail envisagée était l'interview. Le chercheur comptait sur l'authenticité des données recueillies de manière spontanée suite à une discussion face à face entre enquêteur et enquêté. On a eu environ 50 entretiens avec les personnes incarcérées du Pénitencier de Craiova, mais la méthode a du être modifiée ultérieurement compte tenu de l'interdiction de faire des enregistrements oraux. L'administration de l'établissement pénitentiaire a seulement autorisé les entretiens sans magnétophone, imposant la transcription des discussions. Mais les transcriptions sans support électronique ne constituent pas une preuve sociolinguistique pertinente.

Étant placée devant une série de contraintes venant de la partie roumaine qui ne permet pas les enregistrements, on a établi une correspondance entre le chercheur et les prisonniers. Moyen de travail bien authentique, les lettres ne seront utilisées dans la suite de cette recherche que dans une mesure réduite à cause du nombre inégal de retours entre les prisonniers roumains et français. L'existence d'un nombre égal de lettres envoyées entre le chercheur et les répondants détenus français et roumains nous aurait permis la valorisation de la méthode des *récits de vie*. Dans notre étude, traitant un aspect sociétal de la communauté, trois ordres de réalité du *récit de vie* apparaissent:

- la réalité anthropologique qui vise les étapes du parcours biographique du sujet-parlant interrogé ;
- la réalité cognitive qui décrit ce que le sujet analysé, se trouvant au centre de la recherche, sait et pense rétrospectivement de son parcours ;
- la réalité discursive qui distingue le non-dit du langage verbal, donc ce que le sujet parlant détenu veut bien dire de ce qu'il sait et pense à un moment donné.

La technique du récit de vie adaptée à notre recherche consiste donc en l'élaboration d'un entretien texte permettant aux répondants de recréer un « monde social par certains de ses acteurs » (Blanchet 2007 : 347).

Pour avoir une méthode plus pertinente du point de vue sociolinguistique, on a du reconsidérer la méthode de travail et faire appel à la biographie linguistique[4]. Pour cela,

[3]Une pratique dans le système pénitentiaire roumain est de reloger périodiquement les prisonniers considérés comme dangereux et ayant une peine lourde à purger pour que ceux-ci n'établissent pas de contacts trop forts, contacts qui pourraient constituer le noyau d'actions dangereuses pour la stabilité de la prison.

[4] Dans un contexte mono-/multilingue et mono-/multiculturel, la biographie linguistique donne l'occasion au sujet-parlant détenu de décrire les expériences linguistiques et culturelles vécues dans un cadre institutionnel.

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

nous avons conçu un questionnaire[5] à questions ouvertes, moyen qui a permis aux répondants de fournir des détails importants concernant la vie dans la prison. Le but des recherches en sciences du langage est de comprendre l'objet et/ou le sujet soumis à la recherche. On se propose donc de donner un sens aux manifestations langagières de la communauté carcérale et aux représentations qu'elle se fait de son milieu d'existence. L'interprétation des données offertes par les questionnaires remplis permet une analyse qualitative des informations. On soumet à l'analyse le discours carcéral présenté dans la perspective des détenus, vision qui implique les trois types de représentations qu'ils se font : sur eux-mêmes, les autres personnes détenus, le milieu carcéral lui-même, tout en décrivant la vie en prison.

Cette technique est propre aux études empiriques et concerne la présentation autobiographique du sujet impliqué dans la recherche et la description des expériences linguistiques et culturelles que le détenu vit dans une communauté mono-/multilingue, mono-/multiculturelle, donc dans un cadre institutionnel privatif de liberté. Le prisonnier développe ainsi une identité double: sociale, qui lui permet de se manifester en étant qu'acteur social et discursive, qui donne l'occasion à la personne privée de liberté d'être vue en tant que sujet-parlant présentant les situations de vie à l'aide du nouveau discours. La technique utilisée permet au chercheur de connaître la perception de son sujet sur lui-même/les collègues de détention/le personnel de la prison sur le milieu carcéral/la société civile.

1. Communauté discursive/communauté de communication

Le statut de la prison[6] que le chercheur se propose d'explorer met face à face deux catégories de sujets communicants : d'une part, les sujets-parlants détenus mettant en pratique le discours du milieu de réclusion et d'autre part, les sujets-parlants communicant par la revalorisation du discours commun. Concernant ces deux catégories de prisonniers, on établit un rapport de surveillance langagière et discursive manifestée en deux sens : des détenus vers les surveillants et des surveillants vers les détenus. Dans ces conditions, « *a priori* se retrouvent ceux qui *regardent* et ceux qui sont *regardés,* de leur côté, les détenus observent également leurs gardiens »[7]. Statutairement, entre les prisonniers et les surveillants[8] il y a une distance qui délimite l'espace d'évolution et leur permet la manifestation socio-discursive. Dans le milieu de réclusion, distance et conflit coexistent depuis toujours. Coordonnées permanentes de l'univers marginal, la distance et le conflit déterminent l'action et la réaction des agents impliqués d'une manière ou d'une autre dans la vie de la prison. La relation surveillant-détenu, quelle qu'elle soit, suit toujours les mêmes étapes. Comme dans un cercle vicieux, une action engendre une réponse qui, à son tour, entraine une nouvelle action.

Pour ouvrir la discussion sur la communauté socio discursive, notre attention se concentre d'abord sur un regard d'ensemble autour des termes de *communauté de communication* que D. Hymes (1967 : 133) propose et de *communauté discursive*. Dans les études de spécialité que nous allons évoquer, on identifie deux directions générales en ce qui concerne l'analyse des deux types de communautés concernées. Bien qu'analysés dans la plupart des cas comme synonymes, la sémantique des notions citées comporte des distinctions. Mise en discussion par D. Hymes, la « communauté de *communication* » ne se

[5] Le questionnaire est un ensemble de questions rédigées à l'avance strictememnt posées par A; il produit une série de réponses qui constituent un discours fragmenté, délinéarisé (Blanchet *et al*. 2013: 83).
[6]L'organisation pénitentiaire enveloppe l'ensemble de la vie du détenu, le soumettant à un rapport de pouvoir unique et toujours dans le même sens (Syr 1992 : 281).
[7] Le surveillant est au détenu son double inversé (Casadamont 1991 : 63).
[8]La mission première du surveillant étant la sécurité et le maintien de l'ordre, ces tâches ne peuvent être assurées qu'au travers de la relation et de l'échange avec les détenus (Benguigui *et al*. 1994 : 282).

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

définit pas nécessairement par les langues naturelles utilisées par les locuteurs en son sein, mais par l'usage commun de « Règles régissant le déroulement et l'interprétation de la parole et de règles régissant l'interprétation d'au moins une variété linguistique.»[9]

En complétant cette définition, D. Maingueneau (1992 : 117) tient à préciser que l'élément central autour duquel se développent la plupart des recherches actuelles visant l'analyse de discours consiste dans « L'intérêt porté à des groupes restreints, à des communautés qui à travers leurs rites langagiers partagent un même territoire [...]. La production écrite implique crucialement un groupe, une communauté associés à ces rites. » En se détachant des idées exprimées antérieurement, M. Swales (1990 : 24) pense nécessaire une distinction entre *speech community* et *discourse community*, cette dernière étant identifiable sur une base « socio-rhétorique ». C'est toujours dans l'idéologie de Swales que l'on précise que les éléments qui donneraient la possibilité à tout chercheur d'associer la notion d'institution discursive[10] à un certain groupe de personnes seraient :

- la présence de finalités publiques communes largement partagées dans le groupe ;
- l'existence de mécanismes d'intercommunication interne ;
- un emploi de ce mécanisme participatif tourné avant tout vers la diffusion de l'information et le « feed-back » ;
- l'utilisation d'au moins un genre communicatif mobilisé à ces fins informatives, utilisation tendant vers l'appropriation ;
- l'emploi d'un vocabulaire spécifique ;
- l'existence d'une proportion minimale de membres du groupe présentant un degré acceptable d'expertise relativement aux contenus manipulés au sein du groupe et aux formes discursives appropriées qui les véhiculent (1990 : 24 et les suivantes).

Donc dans une communauté de communication, on ne peut pas parler de l'acquisition des normes et de la *compétence d'interaction*[11] par les sujets-parlants. Dans une approche anthropologique, la compétence discursive s'avère hétérogène et se développe en fonction de l'évolution du sujet-parlant comme noyau de la communauté socio discursive. Dans cette condition, elle s'appréhende sur un *continuum* dont les axes d'analyse sont :

- dans la communauté socio discursive d'origine (communauté socio discursive commune, dans le cas de notre recherche), la maîtrise par les sujets-parlants des normes d'interaction acceptées et valorisées par les membres de la communauté socio discursive en question;

[9] On donne deux sens à cette notion. Une langue idéale ("le français", "l'ourdou", "le maya") est faite d'énoncés qui peuvent se laisser regrouper en familles suffisamment différentes l'une de l'autre. Ce regroupement se fait selon certains critères, critères jouant le long de trois axes de variation (espace, société, temps) (http://www.ae-lib.org.ua/texts/klinkenberglavarietelinguistiquefr.htm (dernière consultation, le 2 mars, 2014).

[10] Le fait social se spécifie par son autonomie relative et par l'effet de contrainte qu'il produit. La « société » devient une sorte de tiers absent: la socialité en tant que telle étant précisément extérieure et supérieure aux manifestations individuelles, elle définit le niveau d'existence des institutions, et la sociologie comme « science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement » (Durkheim, 2009: 39). L'institution a « pour effet de fixer, d'instituer hors de nous de certaines façons d'agir et de certains jugements qui ne dépendent pas de chaque volonté particulière prise à part» (Durkheim, 2009:38). Deux conséquences épistémologiques significatives : la notion d'*institution* a pu, d'une part, être uniformément rapportée à des réseaux organisés d'infrastructures, de codes et de représentations métasubjectives; en écrivant, d'autre part, que la socialité d'un fait « se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus» (2009 : 52), Durkheim tend à réduire l'application de la « méthode sociologique » à l'étude des déterminations.

[11]Interactional competence might be described as the capacity for using language appropriately, for particular routines in particular context which might then be relevant for interaction in other equivalent contexts. (Hellermann, 2008 : 5)

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

- dans le cas des communautés discursives particulières (celle de la prison, dans le cas de notre recherche), la reconnaissance des normes d'interaction sectorielles en dehors de la compétence discursive généralement acceptée ;
- maîtrise effective des normes d'interaction imposées par les communautés socio discursives auxquelles l'énonciateur a appartenu mais n'appartient plus à un certain moment de son existence, suite au changement de son statut social (par exemple, un détenu ayant eu une fonction dans le domaine de la recherche à un moment donné, ne peut plus appartenir à cette communauté-là après avoir vécu une expérience carcérale).

En vue de penser, de s'exprimer et d'échanger entre eux, les inter actants doivent se placer discursivement dans un espace structuré autour de valeurs transmises, partagées et généralement reconnues, même si ces valeurs sont plutôt construites autour du mode de la dispute et trouver ce que Maingueneau (1984 : 53) appelle un « espace d'inter compréhension ». Dans ces conditions, les interactions verbales dans le milieu carcéral, avec leurs limites ou permissions, influencent profondément l'activité humaine. L'expression de l'appartenance à toute communauté discursive est synonyme de la décontextualisation progressive du sujet-parlant des coordonnées de l'ancienne communauté socio discursive et des situations de communication qui la définissent.

2. Considérations sur la notion d'identité discursive dans le cas particulier de l'étude comparative des milieux privatifs de liberté français et roumain

Dans son ensemble, notre recherche problématise les différentes facettes de la notion d'*identité* analysée dans le contexte du milieu carcéral français et roumain. Nous nous proposons de suivre le sujet-parlant détenu dans sa démarche pour développer et pour exprimer son identité discursive. Le but est de comprendre dans quelle mesure la nouvelle identité permet au prisonnier de vivre pour une période plus ou moins longue dans le milieu d'incarcération.

En lignes générales, l'identité discursive consiste dans l'adaptation du discours par tout locuteur aux situations de communication que les nouveaux contacts sociaux lui imposent et, en conséquence, aux communautés socio discursives auxquelles il appartient. Pierre Bourdieu (1982 : 141) donne une explication de l'identité comme étant «Cet être perçu qui existe fondamentalement par la reconnaissance des autres». Dans la perspective anthropologique, Claude Lévi-Strauss (1983 : 332) donne ainsi la définition suivant laquelle « L'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle (…). Son existence est purement théorique. »

Le milieu de réclusion impose la discussion de l'identité discursive tout en tenant compte de la période déterminée ou non déterminée que les sujets concernés passent en prison. Dans une première analyse, ce type d'identité se reflète dans l'adoption et la valorisation d'éléments spécifiques aux codes des détenus (verbal et non verbal), par l'acquisition de la compétence de communication[12] et par l'intériorisation d'un type de comportement de la population carcérale. Ces circonstances nous permettent d'observer les trois éléments mentionnés se manifestant lors des interactions verbales du sujet-parlant détenu avec les autres membres de la communauté discursive en question.

L'identité discursive est une démarche de tout sujet-parlant et se construit lors des relations directes avec les autres sujets-parlants impliqués dans les mêmes situations de communication. Nous parlons dans ce cas d'un processus de création et de protection de la

[12] L'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations culturellement spécifiques (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 11).

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

«face» du sujet-parlant au sein de la communauté discursive, un processus se déroulant en fonction de la permissivité des membres déjà existants dans la communauté socio discursive faisant l'objet de la présente recherche. Analysée en tant que processus se déroulant pendant l'exécution de la peine, la manifestation de l'identité discursive par le sujet-parlant détenu sera discutée en prenant en considération les facteurs extrinsèques (concernant le milieu d'origine et le milieu cible) et intrinsèques (linguistiques et psychologiques).

L'identité discursive est d'abord un « à construire - construisant » (Charaudeau 2009 : 4), se manifestant après le passage du sujet-parlant de la communauté socio discursive source vers la communauté discursive cible. On s'appuie dans notre analyse sur la précision qu'au niveau notionnel, la communauté socio discursive se distingue de la communauté linguistique par l'absence de l'élément géographique de la première. Dans le cas de l'analyse du discours de réclusion, les deux communautés mentionnées ci-dessus se distinguent par le déplacement du sujet-parlant détenu dans la situation d'énonciateur/récepteur et d'acteur principal des actes de langage ritualisés « L'identité discursive a la particularité d'être construite par le sujet-parlant en répondant à la question: ′Je suis là pour comment parler? ′ […] Cette identité discursive est construite à l'aide des modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs. Et donc, à l'inverse de l'identité sociale, l'identité discursive est toujours un ′à construire-construisant′. Elle résulte des choix du sujet, mais en tenant compte évidemment des données de l'identité sociale. Ainsi (…) on constate que tantôt l'identité discursive réactive l'identité sociale, tantôt elle la masque, tantôt elle la déplace » (Charaudeau 2009 : 4).

Comme la communauté socio discursive de la prison ne peut pas être analysée en dehors de l'évolution de la communauté socio discursive commune, son rôle se construit sur des relations extérieures. Ces dernières peuvent souligner d'une part l'auto valorisation de la communauté discursive de la prison elle-même et des sujets-parlants détenus ou les objets, réels ou symboliques, signes, valeurs et savoirs qu'elle produit et d'autre part les stratégies de gestion des relations avec la communauté socio discursive commune: prises de parole et toutes formes de conflit.

3. Déconstruction de l'identité discursive pré carcérale du sujet-parlant détenu

Une discussion sur le discours carcéral part de l'idée suivant laquelle le langage utilisé entre les murs de la prison est différent du code verbal que les locuteurs communs entendent et utilisent couramment. Prenant comme point de repère les mots de Gumperz « speaking is interacting » (1989 : 29), la communauté discursive de la prison situe en son centre le sujet- parlant détenu, sujet actif dès l'instant où il quitte la communauté discursive source (le milieu commun) influençant le processus de son adaptation comportementale et linguistique jusqu'à son intégration à la communauté discursive cible (le milieu de réclusion).

Dans la situation d'analyse du discours de la prison, nous nous posons des questions concernant le sens de la notion d'identité discursive et la manière dans laquelle elle se construit. Dans le même ordre d'idées, le regard sur cette facette de l'identité du prisonnier entraine la reconsidération du milieu carcéral, l'appropriation du point de vue de Flahault[13] (1978) et l'implication de la prison parmi les formations sociales (famille, entreprise, etc) comme des « systèmes de places ». Cette perspective classifie les personnes privées de liberté en fonction de la position que les sujets analysés occupent dans le cadre du groupe,

[13]Les recherches philosophiques de François Flahault se fondent sur les nouvelles connaissances en sciences humaines qu'il s'efforce d'articuler dans la perspective d'une anthropologie générale. Il part d'un certain nombre de présupposés de la pensée occidentale concernant l'homme et la société. Il suggère des représentations plus appropriées qui pourraient se substituer à ces présupposés. Parmi ses ouvrages, *Le Sentiment d'exister. Ce soi qui ne va pas de soi*, Descartes & Cie avril 2002.

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

statut qui permet la construction identitaire[14] de l'intéressé et modélise en partie ses relations/rapports inter individuel(le)s avec les autres membres du groupe.

Les positions que les prisonniers ont en prison sont interdépendantes de celles que détiennent leurs collègues de détention. Comme dans toute communauté, aucune place occupée n'existe isolément, tout contact entre les locuteurs constituant une expression de la position au sein du groupe. La notion de *rapport de places* désigne cette dimension corrélative selon laquelle « On ne peut parler sans occuper une ou plusieurs places déterminées. Ce faisant, on convoque inévitablement son partenaire à une ou plusieurs places corrélatives (Vion[15] 2000 : 80). »

En détachant la discussion de son aspect purement sociologique, dans une approche interactionniste, la présence d'un sujet communicant dans une interaction actualise et réactualise son statut qui lui permettra d'agir sur le rapport de places et, en même temps, parle du statut de son interlocuteur. En appui de ces idées, Vion considère que le sujet communicant assume un rôle, donc « L'ensemble des modèles culturels associés à un statut donné. Il englobe par conséquent les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à une personne et à toutes les personnes qui occupent ce statut. […] Le rôle est l'aspect dynamique du statut : ce que l'individu doit faire pour valider sa présence dans ce statut » (Linton[16] 1977, In Vion 2000 : 81-82).

S'attribuer ou attribuer à un locuteur un rôle dans l'interaction revient à s'auto inviter ou à inviter autrui à endosser un rôle corrélatif, au sein de ce qui constitue, pour Vion[17], un rapport de rôles. La communication interpersonnelle désigne la communication entre des inter actants, conçus individuellement ou au sein d'un groupe social. La communication de groupe se fait entre les membres du même groupe ou entre les membres de groupes distincts, tout en prenant les formes de communication intra- et intergroupe. Cette interaction trouve quatre modalités de manifestation qui sont dénommées généralement sociale, spatiale, corporelle et langagière.

La communication interpersonnelle est un processus collectif qui présuppose l'existence d'au moins deux interlocuteurs réalisant un échange d'informations d'intérêt commun et se manifeste dans le cadre d'un groupe restreint. Une des conditions qui assurent le succès de la communication interpersonnelle est l'existence d'un sentiment de rapprochement entre les inter actants impliqués dans la communication.[18] La communication de groupe (restreint ou étendu) est un type de communication interpersonnelle qui s'étend à un nombre plus élevé de sujets-parlants. Dans cette situation, le degré d'implication des interlocuteurs varie, certains manifestant une attitude active, certains une attitude passive.[19] La communication ne signifie pas seulement

[14] Chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse (Flahault 1978 : 58).

[15] *Des savoir-faire communicationnels* (actes du premier colloque international sur l'"Analyse des interactions", Aix-en-Provence, 12-14 septembre 1991), Édité par Georges Daniel Véronique, Robert Vion, Groupe de recherche sur l'acquisition des langues-Programme de recherche sur l'interaction, Pu Province, 2000.

[16] Anthropologue américain, Ralph Linton a mené des enquêtes ethnologiques dans les îles Marquises, à Madagascar, chez les Indiens comanches en Oklahoma. Dans son ouvrage *De l'homme* (1936), il présente la culture comme un héritage social transmis à l'enfant et qui a pour fonction d'adapter l'individu à la société et celle-ci à son environnement. Il existe au sein d'une culture tout un répertoire de *rôles* qui définissent comment l'individu doit se comporter en société. C'est dans *Le Fondement culturel de la personnalité* (1945) que Linton définit la notion de *personnalité de base*, qu'il nommera plus tard *personnalité modale*.

[17] La notion de rôle, comme la notion de place, ne saurait s'analyser au niveau de l'activité d'un seul partenaire de l'interaction. […] Il paraît donc plus correct de parler de rapport de rôles que de rôles (Vion 2000 : 82).

[18] http://fr.scribd.com/doc/65551058/Limbajul-Jurnalistic-Comunicarea-CA-Interactiune-Sociala(dernière consultation, le 27 février2014).

[19] Idem.

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

« communication » *stricto sensu*, mais aussi « communité, participation » (Kunczick[20] 1998 : 12). Dans cette optique, la notion de « communication » se rapproche de celle d'« organisation », parce que, comme le justifie Kunczick, l'acte de communication représente une prémisse pour les actions organisées.

L'intégration de l'individu dépend en grand mesure de ses capacités de communiquer dans tout milieu où il se trouve. C'est une nécessité qui lui impose une adaptation au niveau psychologique visant sa propre personne (accepter son nouveau statut social) et l'acceptation des individus qu'il rencontre dans le nouveau milieu. Ses manifestations langagières, adaptées au nouveau contexte social, se détachent progressivement de ses expériences discursives antérieures. On comprend par cela que le sujet-parlant passe par une étape de déconstruction de son identité discursive initiale. Dans les pages qui suivent, on va évoquer les facteurs qui conduisent le sujet parlant venant du milieu commun à la maîtrise des éléments constituant l'identité discursive carcérale. Parmi celles-ci, on mentionne :

- la coupure de contact entre le locuteur et les réalités discursive et comportementales du milieu socio-discursif de base ;
- la thématique des interactions verbales dans le nouveau cadre discursif ;
- la disposition psychologique du concerné suite aux changements d'ordre social vécus;
- la compatibilité du sujet communicant avec les membres de la communauté d'accueil ;
- la capacité du locuteur de s'adapter au nouveau contexte social ;
- les manifestations de la déconstruction de l'identité discursive pré carcérale en fonction des variables sociales (l'utilisation réduite des éléments lexicaux propres à l'ancien milieu, le manque d'implication dans les situations de communication nouvelles, dès le début de la présence dans le nouveau milieu, la non intercompréhension) ;
- la réticence des membres de la nouvelle communauté discursive par rapport à un nouveau venu ;
- la crise des identités (Dubar 2001)[21].

4. Construction de l'identité discursive carcérale. Types d'identité discursive carcérale

Pour discuter du degré de construction de l'identité discursive du sujet parlant-détenu, le chercheur doit prendre en considération l'existence de deux discours, D1 (le discours commun ou discours initial/de départ) et D2 (discours carcéral ou discours d'accueil/cible). La discussion se concentre sur la typologie des détenus en fonction de la période passée dans le milieu de réclusion : pour les détenus récemment arrivés, nous discutons d'une identité discursive primaire, donc, pour communiquer, ceux-ci se servent de connaissances linguistiques et de compétences discursives qu'ils ont acquises lors de la période pré carcérale. Dans ces conditions, la présence du discours d'accueil (le discours carcéral, donc) est réduite au niveau de compréhension ou même absente au niveau de

[20] ***Communication and social change****:* a summary of theories, policies and experiences for media practitioners in the Third World;communication manual, Michael Kunczik, Media and Communication Department of Friedrich-Ebert-Stiftung, 1992.

[21] Dubar, Claude, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF(Le lien social VII), 2000. Le cœur du processus relationnel est bien d'abord l'intériorisation active de l'autre en soi, en même temps que la reconnaissance de « soi-même comme un autre » au centre du processus biographique intime (2001 : 212).

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

l'expression. Le sujet-parlant détenu protège donc sa « face[22] » de l'existence pré carcérale sans la construire grâce au nouveau discours.

4.1. Identité discursive primaire

Manifestée dans le cas des détenus récemment arrivés (DR) dans le milieu de la prison, l'identité discursive primaire se manifeste par un nombre limité d'interactions verbales et par des sujets de conversation restreints entre détenus et prisonniers anciens. Les situations de communication se montrent limitées à cause du refus/incapacité des DR à s'y adapter. Pour ce qui est des détenus anciens (environ 7 ans purgés), nous parlons d'identité discursive appropriée, donc du discours carcéral qui a évolué indépendamment du discours commun après l'incarcération des sujets parlants, les liens avec le discours commun étant dans cette situation très restreints, mais pas totalement absents. Le sujet communicant commence à exprimer sa « face » en utilisant le discours de réclusion dans une pondération de plus en plus élevée.

4.2. Identité discursive appropriée

Centrée autour des manifestations langagières des prisonniers ayant passé une période longue en prison, l'identité discursive appropriée se manifeste par les décisions de ceux-ci en ce qui concerne le degré d'appartenance des détenus récemment arrivés en prison à la communauté discursive et leur implication et/ou isolation dans les situations de communication.

Une catégorie de détenus qui nécessite une attention particulière est représentée par ceux dont les compétences discursives et langagières sont remarquables. On pense ici aux prisonniers qui ont bénéficié d'une instruction élevée (lycée/études universitaires) et aux prisonniers sans une instruction élevée, mais qui, forcés par la durée de la peine à purger, ont dédié leur temps aux activités intellectuelles. Pour eux, la période passée en prison ne constitue pas un repère dans la discussion de l'acquisition du discours carcéral, ceux-ci manifestant une identité linguistique pré carcérale très bien définie. Nous parlons d'une identité discursive maintenue dans le milieu de réclusion grâce aux activités intellectuelles auxquelles se consacrent les sujets parlants-détenus en question. Par exemple, on vise les lectures dans la bibliothèque de la prison ou des séminaires aux thèmes différents qu'ils soutiennent pour leurs collègues de détention. Vu cette situation, leur contact avec le discours de la prison se manifeste surtout au niveau de la compréhension.

Dans le cas des détenus instruits, la période passée dans la prison est moins importante pour ce qui est de leur évolution et de la construction de leur identité discursive. Au cours de leur peine, les détenus instruits gardent l'esprit sélectif en ce qui concerne les relations dans la lumière de leur instruction. Dans la perspective de l'identité discursive globale, pour les trois catégories de prisonniers évoquées, le sociolecte de la communauté discursive de la prison impose dans des degrés différents l'idiolecte du sujet-parlant détenu.

La manifestation de l'identité discursive dans le milieu privatif de liberté se reflète dans l'adoption des éléments spécifiques aux codes des détenus (verbal et non verbal) et par l'acquisition de la compétence de communication avec les autres membres de la communauté socio discursive. Le type d'identité que nous discutons se fonde sur le développement des relations et des rapports entre le sujet-parlant détenu avec les autres

[22] *La face* - une partie de l'identité de la personne détenue. Construite de manière consciente et en vue de prouver un statut, la face est construite à l'aide de l'expression de l'ethos, de la manifestation des comportements et, dans le cas des détenus, à l'aide de l'extériorisation. *Figuration* désigne « tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même) - les détenus moins autoritaires par rapport aux prisonniers autoritaires et ces derniers par rapport aux membres du clan. La figuration sert à parer aux « incidents » c'est-à-dire aux événements dont les implications symboliques sont effectivement un danger pour la face. C'est ainsi que l'assurance est une variété importante de la figuration (Goffman 2003 : 15).

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

sujets parlants, selon la permissivité des membres déjà existants dans la communauté discursive en question. Cette « construction » est analysable à partir du statut du sujet parlant lors des interactions verbales. En tant qu'émetteur le sujet parlant- détenu peut manifester directement cette identité en dirigeant l'interaction verbale. Pour l'instance réceptrice cette situation change, car c'est un autre émetteur qui décide de son statut.

Conclusions

La présente étude s'est proposée d'analyser la communauté socio discursive de la prison dans une perspective interactionnelle. L'élément central de cette communauté est la personne privée de liberté, que nous analysons en tant que sujet communicant. En distinguant dans un premier temps les notions de *communauté discursive* et de *communauté de communication*, l'étude s'est concentrée sur l'explication des notions générales et a montré que le discours de réclusion doit être analysé dans la manifestation des groupes restreints. Ultérieurement, l'aire de l'analyse s'est concentrée sur le sujet-parlant détenu qui, par sa qualité d'énonceur psychosocial (lié au statut d'actant et d'acteur), reçoit des valences sociologiques. Ce point a permis au chercheur de soutenir que la communauté discursive ne peut pas être analysée totalement indépendamment de la communauté sociale. Il y a des éléments (le rôle du sujet analysé, sa position, l'évolution permanente des communautés mentionnées, les facteurs permettant leur évolution) que, tangentiellement, l'on rencontre dans la radiographie de deux communautés.

L'étude du corpus nous a permis de constater que, dans le milieu de détention, le sujet communicant se trouve à la confluence de la déconstruction de l'identité discursive pré carcérale et de la construction d'une identité discursive carcérale. Bien que l'on ait analysé des milieux de réclusion distincts, en général, les étapes de la construction de l'identité discursive carcérale coïncident et sont liés au statut que le locuteur a lors des interactions verbales et de la présence du tiers communicant et tiennent compte des mêmes catégories de prisonniers (détenus anciens, détenus récemment arrivés en prison et détenus instruits).

Notre recherche s'inscrit dans la ligne de l'interdisciplinarité, l'appropriation de l'identité discursive du sujet communicant nécessitant la mise en évidence des compétences qui tiennent aux domaines linguistique, sociologique et psychologique : communicatives, d'adaptation, relationnelles, interactionnelles. Cette tétrade permet au chercheur d'offrir à la communauté scientifique une image globale sur la personne détenue en tant que sujet communicant, parcourant le processus d'appropriation des compétences nécessaires à la vie en prison et à la communication intra carcérale.

Bibliographie

BENGUIGUI G., CHAUVENET A., ORLIC F., 1994, Les surveillants de prison et la règle, *Déviance et Société*, 18,3, 275-295.

BLANCHET, Ph., 2007, *Sur le statut épistémologique de la notion de « corpus » dans un cadre ethno-sociolinguistique*, In AUZANNEAU M.et VERDOIA, S. (éd.) *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*. Paris : L'Harmattan, 341-352.

BLANCHET, A. *et all*., 2013, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod.

BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire. Économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

CASADAMONT G., 1991, Notes pour une sociologie du rapport surveillant(s), détenu(s), *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 1,58-66.

CHARAUDEAU, P. (dir.), 2009, *Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*In *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan.

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)

DIGNEFFE, Fr., 1990, *Acteur social et délinquance. Hommage à Christian Debuyst*, Éditeur, Pierre Mardaga, Liège, Bruxelles.

DUBAR C., 1991, *La socialisation.Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, (3e éd. 2000).

DURKHEIM, E., 2009, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, Coll. *Les livres qui ont changé le monde*.

FLAHAULT, Fr., 1978, *La Parole intermédiaire*, Éditions de Seuil.

GOFFMAN, E., 2003, *Les rites de l'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.

GUMPERZ J. J., 1982, *Discourse strategies*, New York, Cambridge University Press. Trad. fr.(1989), *Engager la conversation, Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Éditions de Minuit.

HELLERMANN, J., 2008, *Social action for classroom language learning*. Clevedon: Multilingual Matters Ltd.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1990, *Les interactions verbales*, T.1, Paris, Armand Colin.

KUNCZIK, M. (1982), Sociology and Social Forecasting, Annual Review of Sociology, Vol. 8: 57-79.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1983, *L'identité*, In Séminaire interdisciplinaire, Paris, Éditions Gallimard.

MAINGUENEAU, D., 1984, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga.

MAINGUENEAU, D., 1992, *Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours*, In: Langages, 26e année, n°105, pp. 114-125.

SWALES, J., (1990), *English language; Interdisciplinary approach in education; Study and teaching* (Higher); Foreign speakers, Cambridge University Press (Cambridge England and New York).

SYR J.H., 1992, *Surveillant de prison : une profession en devenir*, Revue de science criminelle et de droit pénal comparé, 2, 277-292.

VION, R., (2000), *Les sujets et leurs discours, énonciation et interaction*, PU Provence.

Sitographie

http://www.ae-lib.org.ua/texts/klinkenberglavarietelinguistiquefr.htm

http://fr.scribd.com/doc/65551058/Limbajul-Jurnalistic-Comunicarea-CA-Interactiune-Sociala

BDD-V96 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:56:33 UTC)